

DECISION N° 35/23 /MINESEC DU 30 JAN 2023

portant nomination d'un responsable à titre intérimaire dans les services centraux du Ministère des Enseignements Secondaires

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu la Constitution ;
 Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
 Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
 Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 ;
 Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}.- Est, à compter de la date de signature de la présente décision, nommée à titre intérimaire au poste ci-après dans les services centraux du Ministère des Enseignements Secondaires :

DIRECTION DES EXAMENS, DES CONCOURS ET DE LA CERTIFICATION

SOUS-DIRECTION DE LA CERTIFICATION, DES ARCHIVES ET DES STATISTIQUES

SERVICE DE LA REPROGRAPHIE

Chef de service par intérim : Madame ESSAMA NGONO, née Bella Brigitte, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **561 238-S**, précédemment en service dans la même Direction, en remplacement de Monsieur EBO'O Salomon Stéphane, appelé à d'autres fonctions.

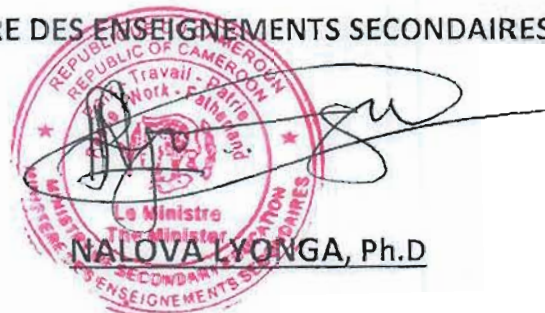
Article 2.- Le Directeur des Examens, des Concours et de la Certification est chargée de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

Yaoundé, le 30 JAN 2023

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

AMPLIATIONS

- MINESEC/CAB
- SEESN
- SG/DRH/DECC
- SDACL/INTÉRESSÉE
- ARCHIVES/CHRONO


NALOVA LYONGA, Ph.D